

## **Chapitre XVI - Marie-Jacquette D'Amours de Chauffour**

La quatrième fille née à Mathieu D'Amours fut baptisée le 15 octobre 1675 et reçut le nom de Marie-Jacquette. Pour son éducation, son père la confia aux Dames Ursulines. Sous leur direction elle devint une demoiselle distinguée et bien chrétienne.

Grâce aux relations militaires de sa famille, Marie fit la connaissance d'un jeune soldat que tous saluaient déjà comme un héros, le lieutenant Étienne de Villedonée. Au cours d'une rencontre avec les Iroquois, en 1689, il avait été fait prisonnier. Après trois ans d'une cruelle captivité, il avait réussi, à force de ruses, à s'échapper de leurs mains pour retrouver les siens, heureux de le féliciter. En guise de récompense, ce brave officier reçut du Roi le titre de lieutenant réformé.

C'est alors qu'il demanda la main de la demoiselle Marie D'Amours. Celle-ci accepta avec joie, et le contrat de mariage fut dressé le 28 septembre 1697. Marie avait alors vingt-deux ans, et lui, trente et un. M. le lieutenant se montra généreux, accordant à sa future épouse un douaire préfix de 200 £ de rente annuelle et viagère, plus le préciput de 1000 £ égal et réciproque. Le lendemain fut célébré le mariage, en l'église paroissiale de la basse-ville de Québec.

M. de Villedonné est allé demeurer à Montréal avec sa femme; madame D'Amours, sa belle-mère devait venir le rejoindre, une fois débarrassée des affaires de la succession de son défunt mari, Mathieu.

L'année suivante, M. de Villedonné avait le bonheur de présenter aux fonts baptismaux son premier enfant, appelée Louise. Encore trois ans plus tard, vint au monde une deuxième fille, baptisée Élisabeth Josephe. Enfin, son désir d'un héritier fut exaucé, et il fit baptiser le petit Louis-Étienne.

1703, l'année fatale de l'épidémie de la petite vérole, vint jeter le deuil dans ce jeune foyer. La maladie emporta le petit Louis-Étienne et sa mère, Marie-Jacquette. M. de Villedonné était écrasé par cette perte, et sa belle-mère était aussi très peinée d'apprendre que deux autres de ses filles venaient de mourir de la terrible maladie. Le père veuf voulut garder ses deux petites filles près de lui; heureusement, il pouvait compter sur le dévouement de sa belle-mère pour s'occuper de ses enfants pendant ses absences imposées par ses fonctions.

Ses qualités d'officier furent remarquées de ses supérieurs, qui le firent nommer capitaine en 1705.

Ses petites filles ayant grandi, il les confia aux Ursulines pour les préparer à leur première communion.

Les sachant ainsi entre bonnes mains, le capitaine de Villedonné fit un voyage en France. À son retour les deux filles revinrent de chez les Ursulines. Ce ne fut pas pour longtemps, car en 1711 sa belle-mère, Madame veuve Mathieu D'Amours, mourut à Montréal, laissant le capitaine seul avec ses deux jeunes filles. De nouveau il les confia aux Ursulines de Québec pour compléter leur éducation. Lui-même quitta Montréal pour demeurer à Québec, rue Ste-Anne, près de ses enfants et des familles D'Amours.

Les héritiers des sieur et dame Mathieu D'Amours, pour éviter de longs et coûteux procès, prièrent M. de Villedonné de régler la succession de leur père et mère. Le capitaine fit élire un tuteur et un subrogé tuteur pour les enfants mineurs et un curateur pour Élisabeth, veuve Charron, à Montréal, pour Bernard de Plaine alors au Cap Breton, pour Philippe de la Morandière en service à Cataracoui, aussi pour le sieur Jacques Testard de Montigny et sa femme Marguerite D'Amours. Par suite de cette élection, c'est le capitaine de Villedonné qui en fut chargé.

Celui-ci fit aussitôt procéder à l'inventaire, puis au partage des biens de la succession. Restait la maison des D'Amours, rue Sous-le-Fort. Elle fut vendue à Guillaume Le Duc, pour huit cent cinquante livres, dont une partie devait servir à purger la dette de la succession à Jean Gobin et autres, le 10 novembre 1713.

Les deux filles du capitaine de Villedonné étaient maintenant d'âge à se marier. La plus jeune, Élisabeth Josèphe, se fit religieuse ursuline, ce qui surprit et peina son père. Mais une fois remis de sa surprise, il donna à cette fille une dot de trois mille quatre cent livres en principal et cinq cent livres en monnaie ayant cours.

Sa fille aînée, Louise, préféra se marier à Antoine Dailleboust, sieur de Manthet, en 1728.

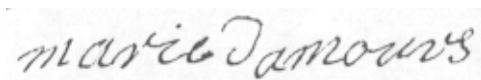
Le capitaine de Villedonné songea lui aussi à se marier une fois que les affaires de la succession D'Amours furent réglées. Le 23 mai 1715, il convola en secondes noces avec Françoise Roussel, fille de Timothé Roussel et de Catherine Fournier.

Chose curieuse et inexplicquée, l'inventaire des biens de la succession entre le capitaine et sa première femme, Marie-Jacquette D'Amours, n'a été fait qu'en 1722, et non pas après la mort de sa femme, ni même avant son deuxième mariage. Il se peut que M. de Villedonné, nommé pour aller commander le poste de St-Joseph des Illinois, ait voulu tout régler avant d'aller à ce poste éloigné, où les surprises et les dangers n'étaient jamais absents.

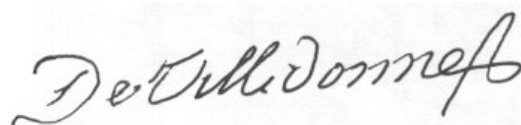
L'inventaire, donc, eut lieu; le mobilier avait une valeur de 1724 livres, plus dix-huit cent livres de capital constitué en rentes. Et la communauté de biens avait payé la dot d'Élisabeth-Josèphe entrée chez les Ursulines.

Le capitaine de Villedonné revint de St-Joseph des Illinois après y avoir commandé deux ans, et demeura à Québec.

C'est là qu'il est mort après une longue maladie, à l'âge de soixante ans, le 12 mai 1726.



Marie D'Amours



De Villedonné

De son mariage avec Marie Jacquette D'Amours, M. de Villedonné eut les enfants suivants :

Marie-Louise, baptisée le 29 juillet 1698,

Élisabeth-Josèphe, baptisée en 1701,

Louis-Étienne, baptisé en 1702 et mort en 1703.